

An illustration of three people in a rural setting. On the left, a man in a yellow and green patterned shirt and blue pants holds a notebook and a pen, gesturing with his other hand. In the center, a man in a blue shirt and a red cap looks towards the man with the notebook. On the right, a woman in a blue top and skirt holds a wooden staff. They are standing in a field with rows of plants, with a line of trees and a blue sky in the background.

Guide pour

l'évaluation

de **l'agroécologie**

Méthode pour apprécier ses effets
et les conditions de son développement

Sous la coordination de **Laurent Levard**

Guide pour

l'évaluation

de **l'agroécologie**

Méthode pour apprécier ses effets
et les conditions de son développement

Sous la coordination de **Laurent Levard**

Illustrations : Mathieu Letellier

Graphisme et mise en pages : Laetitia Perotin-Meslay

Responsables d'édition : Marie Camus, Christelle Fontaine

Relecture : Véronique Beldame, Juliette Blanchet, Marie Camus, Christelle Fontaine

© Figures et tableaux : GTAE, sauf mention contraire

Pour citer ce document

Levard Laurent (coord.), 2023. *Guide pour l'évaluation de l'agroécologie. Méthode pour apprécier ses effets et les conditions de son développement*, Éditions du Gret/Éditions Quæ, 320 p.

Éditions du Gret
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex
www.gret.org

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex
www.quae.com
www.quae-open.com

© Éditions du Gret/Éditions Quæ, 2023
ISBN (papier) : 978-2-8684-4343-4 (Gret)
978-2-7592-3645-9 (Quæ)
ISBN (pdf) : 978-2-7592-3646-6
ISBN (ePub) : 978-2-7592-3647-3

Cet ouvrage est diffusé sous licence CC-by-NC-ND 4.0.

Comité de rédaction

Ce guide méthodologique est le fruit d'une collaboration entre les équipes :

- du Groupe de travail sur les transitions agroécologiques (GTAE), constitué d'Agrisud International, d'Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), du Centre d'actions et de réalisations internationales (Cari) et du Gret ;
- de l'unité de formation et de recherche (UFR) Agriculture comparée et développement agricole d'AgroParisTech ;
- de l'unité de recherche (UR) Agroécologie et intensification durable des cultures annuelles (Aïda) du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) ;
- de l'unité mixte de recherche (UMR) Écologie fonctionnelle et biogéochimie des sols et des agro-systèmes (Eco&Sols) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- de l'Institut Agro Montpellier.

Cet ouvrage a été élaboré par un groupe de travail coordonné par Laurent Levard (Gret) et constitué de Sylvain Berton (Agrisud International), Alain Brauman (IRD), Cathy Clermont-Dauphin (IRD), Hubert Cochet (AgroParisTech), Sylvain Deffontaines (Agrisud International), Adeline Derkimba (Cari), Samir El Ouaamari (AgroParisTech), Yodit Kebede (IRD), Claire Kieffer (Agrisud International), Pierre Le Ray (Institut Agro Montpellier), Bertrand Mathieu (AVSF), Prémila Masse (Gret), Manéré Ouedraogo (Gret), Brunilda Rafael (AVSF), Katia Roesch (AVSF) et Éric Scopel (Cirad). La liste des rédacteurs et des contributeurs de chaque partie ou fiche est présentée en fin d'ouvrage. Le guide a également compté sur la collaboration de Marie Camus (Éditions du Gret) et Christelle Fontaine (Éditions Quæ).

La réalisation de ce guide a bénéficié des contributions financières de l'Agence française de développement (AFD), du Gret, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), du Conseil général des Hauts-de-Seine, des Éditions du Gret, de la Banque interaméricaine de développement et de la Fondation Ensemble.

Le Groupe de travail sur les transitions agroécologiques (GTAE)

Agrisud International, AVSF, le Cari et le Gret sont quatre organisations non gouvernementales (ONG) basées en France pour lesquelles l'agroécologie représente une part importante de l'action professionnelle en matière de développement durable. Elles soutiennent les agricultures familiales et paysannes, et défendent et promeuvent, dans différents contextes, l'agroécologie pour le développement des territoires, au service des populations rurales. Avec leurs partenaires dans le monde, elles disposent d'une expérience pratique et affirmée sur divers terrains. Elles ont publié sur le sujet et sont souvent sollicitées et impliquées dans le débat public national et international sur la transition agroécologique.

En janvier 2016, Agrisud, AVSF, le Cari et le Gret ont constitué un groupe de travail structuré sur les transitions agroécologiques, le GTAE, afin de mener avec la recherche, et sur la base de leurs propres expériences, en coopération avec leurs partenaires du Sud, les organisations paysannes et les ONG, des travaux de validation des conditions de réussite de ces transitions et de mesure des effets et des impacts de l'agroécologie. Il s'agit *in fine* de contribuer au changement d'échelle souhaité. Grâce à l'analyse de ces expériences et à leurs enseignements, le groupe a souhaité accroître sa capacité de dialogue politique en vue de renforcer, au niveau national et international, le plaidoyer collectif existant des organisations de la société civile sur l'agroécologie.

Sommaire

Introduction générale	7
PARTIE 1 LES DÉMARCHES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION ET DU SUIVI-ÉVALUATION	15
Chapitre 1 Principes méthodologiques généraux	16
Chapitre 2 La démarche générale de l'évaluation ponctuelle	24
Chapitre 3 La démarche générale du suivi-évaluation	65
PARTIE 2 LES FICHES ÉVALUATION	81
Chapitre 4 Évaluation agro-environnementale	82
→ Fiche évaluation 1. Rendements agricoles (mesure directe)	84
→ Fiche évaluation 2. Santé des sols	91
→ Fiche évaluation 3. Performances de la gestion de l'eau à la parcelle	106
→ Fiche évaluation 4. Régulation des bioagresseurs	114
→ Fiche évaluation 5. Biodiversité agricole	120
→ Fiche évaluation 6. Réduction de l'exposition aux pesticides	128
Chapitre 5 Évaluation socio-économique	136
→ Fiche évaluation 7. Rendements agricoles et d'élevage (estimation à dire d'acteurs).	138
→ Fiche évaluation 8. Performance économique du point de vue de l'agriculteur (activités agricoles et d'élevage)	151
→ Fiche évaluation 9. Performance économique du point de vue de l'agriculteur (système de production agricole).	160
→ Fiche évaluation 10. Filières et organisation commerciale	172
→ Fiche évaluation 11. Attractivité de l'agriculture pour les jeunes.....	179
→ Fiche évaluation 12. Maintien et création d'emplois.	185
→ Fiche évaluation 13. Autonomie.....	188
→ Fiche évaluation 14. Sécurité alimentaire	195
→ Fiche évaluation 15. Résilience des exploitations et adaptation au changement climatique.	206

**Chapitre 6 Évaluation des conditions de développement
de l'agroécologie** **211**

PARTIE 3 LES FICHES OUTIL **231**

- Fiche outil 1. Guide pour lire le paysage agraire et établir un zonage 234
- Fiche outil 2. Guide pour les entretiens historiques et relatifs
à la situation du territoire 244
- Fiche outil 3. Inventaire et caractérisation des pratiques
agroécologiques 247
- Fiche outil 4. Grille d'analyse des enjeux liés à un élément structurant
du territoire 258
- Fiche outil 5. Réalisation d'une typologie d'exploitations agricoles 264
- Fiche outil 6. Informations à recueillir lors des études de cas
et outils pour leur mise en forme 278
- Fiche outil 7. Présentation du tableur pour le calcul économique
automatisé et de son manuel d'utilisation 288
- Fiche outil 8. Caractérisation du degré d'agroécologisation
des exploitations agricoles 292

Bibliographie générale **313**

Liste des auteurs **315**

Introduction générale

L'agroécologie apparaît de plus en plus comme l'une des réponses pertinentes aux grands défis globaux en matière d'environnement et de développement économique et social, largement reflétés dans les Objectifs de développement durable (ODD) : amélioration des performances des systèmes agricoles et alimentaires, sécurité alimentaire et nutritionnelle, environnement, climat, emploi, migrations, résilience et adaptation des populations rurales vulnérables au changement climatique.

Bien que le terme « agroécologie » n'apparaisse que dans les années 1920, les pratiques et les systèmes qui relèvent de l'agroécologie ne sont pas nouveaux, même s'ils ne sont pas toujours étudiés et référencés. Ainsi, les exploitations agricoles¹ familiales et paysannes appliquent, à plus ou moins grande échelle, des pratiques et des systèmes qui peuvent être considérés comme agroécologiques, c'est-à-dire qui permettent la reproduction de l'écosystème cultivé et la protection de l'environnement, tout en étant économiquement viables et socialement acceptables.

Dans les années 1960-1970, l'agroécologie, en tant que science, se diffuse plus largement dans les communautés scientifiques, mais également au sein des organisations paysannes et de la société civile qui souhaitent une autre agriculture, un modèle alternatif à celui largement diffusé par la Révolution verte.

C'est pour cela que les initiatives – tant d'ONG que d'organisations paysannes et professionnelles agricoles, de centres de recherche, d'institutions académiques, d'entreprises ou d'institutions publiques – se développent pour accompagner les processus de transition *via* la promotion et l'accompagnement des pratiques et des systèmes agroécologiques. Cependant, ces acteurs manquent encore pour la plupart d'outils pour évaluer les effets économiques, sociaux et environnementaux de l'agroécologie et mieux comprendre comment certains facteurs favorisent ou au contraire limitent son développement.

Un certain scepticisme est parfois exprimé concernant la pertinence de l'agroécologie pour répondre aux défis actuels. Ces réticences traversent le monde agricole comme celui des décideurs. De nombreuses évaluations et études ponctuelles ont été conduites au cours des dernières années, mais elles couvrent un spectre souvent restreint d'agroécosystèmes, de territoires et de pratiques, et sont dispersées, partielles, incomplètes ou réalisées avec des méthodes et des outils différents. Des références

1. Le concept d'agriculture utilisé dans cet ouvrage couvre à la fois les productions végétales et animales. L'exploitation agricole peut ainsi intégrer des activités d'élevage, voire être intégralement consacrée à l'élevage. De même, l'agriculteur peut être également, voire exclusivement, éleveur.

systematisées produites avec une méthodologie solide et commune manquent encore. Or les demandes se multiplient pour des données fiables et agréables sur les effets et les conditions de développement de l'agroécologie, tant de la part des décideurs politiques que des agriculteurs et agricultrices² et des acteurs en appui au développement.

Dans ce contexte, les organisations membres du GTAE – Agrisud International, AVSF, le Cari et le Gret – se sont engagées dans un travail commun sur l'évaluation de l'agroécologie avec leurs partenaires académiques et de la recherche, AgroParisTech, le Cirad, l'IRD et l'Institut Agro Montpellier.

Un premier cadre d'évaluation des pratiques et des systèmes agroécologiques a été défini à l'occasion du projet Calao (Capitalisation d'expériences d'acteurs pour le développement de techniques agroécologiques résilientes en Afrique de l'Ouest), mis en œuvre en 2017 dans trois régions d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Sénégal et Togo) en partenariat avec AgroParisTech et diverses universités et ONG, avec le soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de l'AFD. Cette première expérience a donné lieu à la publication d'un ouvrage³.

En décembre 2017, les approches et les méthodes d'évaluation de l'agroécologie mises en œuvre par différents acteurs ont été présentées et discutées lors d'un atelier méthodologique organisé à Paris, avec le soutien de l'AFD et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)⁴.

Sur la base de l'expérience du projet Calao et des résultats de l'atelier méthodologique, un *Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie* a été élaboré par le GTAE, AgroParisTech, le Cirad et l'IRD et publié en 2019. Il a par la suite été traduit en anglais et en espagnol.

La démarche méthodologique proposée par le mémento a été mise en œuvre sur un certain nombre de terrains dans le cadre du projet Oscar⁵ (Burkina Faso, Cambodge, Équateur, Haïti⁶) et à l'occasion d'une prestation réalisée pour le Comité scientifique et technique de l'eau agricole (Costea) (Algérie, Cambodge, Sénégal⁷), tous deux financés par l'AFD. Cette mise en œuvre a permis de tester, de valider et d'améliorer

2. Pour une plus grande facilité de lecture, l'écriture inclusive n'est pas utilisée dans ce guide. La première fois qu'un terme apparaît dans un chapitre ou une fiche, les substantifs correspondant aux deux genres sont mentionnés (par exemple agriculteur et agricultrice). Dans la suite du chapitre ou de la fiche, seul le substantif masculin est utilisé.

3. Levard et Mathieu, 2018.

4. Berton S. *et al.*, 2018.

5. Renforcement des organisations de la société civile pour des transitions agroécologiques réussies.

6. Les terrains concernés sont les suivants : Burkina Faso, villages de Guiè et Douré, en zone sahélienne, dans le cadre du projet Bocage sahélien en partage (BSP) soutenu par la Cedeao ; Cambodge, région de Siem Reap, dans le cadre du projet Apici, avec le soutien du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ; Équateur, canton de Pillaro, en région andine, dans le cadre du projet soutenu par la Fondation Ensemble ; Haïti, commune de Saint-Raphaël, dans le cadre du Programme de recherche-formation-vulgarisation agricole sur l'adaptation au changement climatique dans la commune de Saint-Raphaël, Nord-Haïti, avec le soutien de la Banque interaméricaine de développement.

7. Prestation coordonnée par AVSF en collaboration avec le Cari, le Gret, le Cirad et les partenaires locaux (APEB, Torba, Cread pour l'Algérie, Enda Pronat et ISRA pour le Sénégal, UBB pour le Cambodge), pour étudier les performances et les conditions de développement de l'agroécologie dans différents systèmes irrigués. Les terrains concernés sont les suivants : Algérie, grande hydraulique agricole dans la plaine de la Mitidja et agriculture oasienne irriguée dans la vallée du M'Zab ; Cambodge, deux zones à dominante de riziculture irriguée dans la région de Battambang, avec contrôle plus ou moins important de l'eau ; Sénégal, périmètres maraîchers des Niayes et grande hydraulique agricole gérée par la SAED à Guédé (<https://www.comite-costea.fr/actions/lagroecologie/>).

la méthode, et de préparer ce guide de l'évaluation de l'agroécologie. Les travaux de terrain ont également fourni des exemples pratiques de mise en application de la méthode.

FINALITÉS DU GUIDE

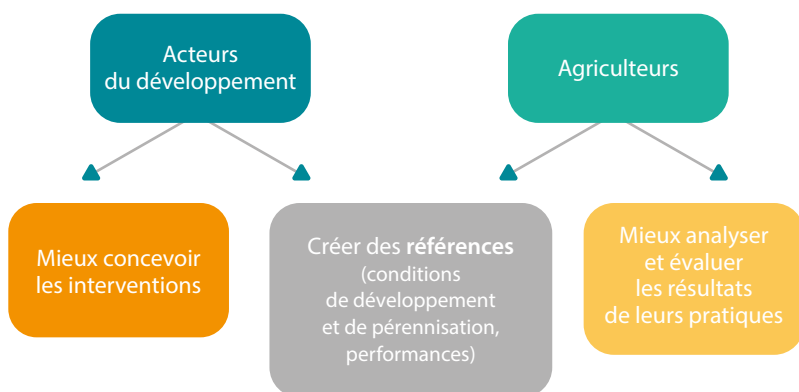
Ce guide répond à trois finalités.

La première est d'aider les acteurs du développement à **mieux concevoir leurs interventions** (projets, programmes, politiques publiques) en faveur de l'agroécologie. L'évaluation de l'agroécologie permet en effet d'identifier les pratiques et les systèmes agroécologiques à promouvoir, et les dispositifs d'appui-conseil et d'accompagnement des agriculteurs à mettre en place. L'évaluation peut alors être conduite en amont d'une intervention, dans une intervention en cours pour mettre en place des mesures correctives ou incitatives (réaménagements du dispositif d'intervention), ou encore en préparation ou en vue de futures interventions. L'évaluation constitue ainsi un outil de pilotage des interventions et d'aide à la décision pour les acteurs du développement.

La deuxième finalité est de **créer des références** sur les performances agro-environnementales, économiques et sociales de l'agroécologie et sur les conditions de son développement et de sa pérennisation. Cet objectif peut intéresser aussi bien les acteurs du développement que les agriculteurs. Les références sont utiles pour mieux apprécier l'intérêt de l'agroécologie et identifier les mesures à prendre pour faciliter son développement et assurer sa promotion, notamment auprès des pouvoirs publics.

La troisième finalité est d'accompagner les agriculteurs pour qu'ils puissent mieux **analyser et évaluer les résultats de leurs pratiques** et ainsi disposer d'une aide à la décision pour d'éventuels changements technico-économiques plus ou moins stratégiques. L'évaluation constitue donc une aide à la décision pour les agriculteurs eux-mêmes.

Figure 0.1. Utilisateurs et finalités du guide.



OBJECTIF

Ce guide a pour objectif général de proposer une démarche et des outils méthodologiques pour apprécier, d'une part, les effets des pratiques et des systèmes agroécologiques sur les performances agro-environnementales et socio-économiques de l'agriculture et, d'autre part, les conditions de développement de ces pratiques et de ces systèmes.

Concernant l'évaluation des **effets des pratiques et des systèmes agroécologiques**, les éléments sur lesquels ces pratiques et ces systèmes sont susceptibles d'avoir des effets et pour lesquels une méthode d'évaluation est proposée sont les suivants :

- dans le champ agro-environnemental : les rendements agricoles, la santé des sols, les performances de la gestion de l'eau à la parcelle, la régulation des bioagresseurs, la biodiversité agricole et la réduction de l'exposition aux pesticides ;
- dans le champ socio-économique : les rendements agricoles et d'élevage, la performance économique du point de vue de l'agriculteur, les filières et l'organisation commerciale, l'attractivité de l'agriculture pour les jeunes, le maintien et la création d'emplois, l'autonomie, la sécurité alimentaire, la résilience des exploitations et leur adaptation au changement climatique⁸.

Chaque fois que cela apparaît pertinent, ce guide propose des méthodes pour évaluer les effets différenciés selon une approche par genre, avec une attention particulière sur l'égalité femme-homme.

Concernant les **conditions de développement des pratiques et des systèmes agroécologiques**, ce guide présente un ensemble de facteurs à analyser car susceptibles d'être favorables ou limitants pour la mise en œuvre de l'agroécologie dans les exploitations agricoles et les territoires, en fonction des différents contextes.

La formulation de cet objectif général appelle quatre remarques.

- Une pratique agricole n'existe jamais seule : elle fait partie d'un **ensemble de pratiques cohérentes entre elles et formant un système** (système de culture, d'élevage, de production, agraire). C'est pourquoi, au-delà de l'évaluation de pratiques particulières, on évalue avant tout des systèmes. Précisons que le système de production agricole inclut quant à lui l'ensemble des activités liées à la production et à la commercialisation des produits agricoles, ainsi que, le cas échéant, le stockage et la transformation au sein de l'exploitation.
- Concernant la définition d'une pratique ou d'un système agroécologique, nous parlons de l'idée que l'agroécologie répond à un certain nombre de principes. La FAO a ainsi défini dix éléments clés de l'agroécologie⁹. Une pratique ou un système peut répondre de façon plus ou moins marquée aux principes de l'agroécologie, ou encore répondre fortement à certains principes et moins à d'autres. C'est pourquoi, plutôt que de parler de pratiques et de systèmes agroécologiques ou non agroécologiques, nous préférons parler de **pratiques et de systèmes plus ou moins agroécologiques**. Nous présentons dans ce guide la série des principes de l'agroécologie sur lesquels nous nous appuyons et une grille pour définir le caractère plus ou moins

8. Les rendements agricoles peuvent être considérés comme un critère à la fois d'ordre agro-environnemental et socio-économique.

9. La diversité, la co-création et le partage de connaissances, les synergies, l'efficacité, le recyclage, la résilience, les valeurs humaines et sociales, la culture et les traditions alimentaires, la gouvernance responsable, l'économie circulaire et solidaire (FAO, 2018).

agroécologique des exploitations agricoles (voir fiche outil 8, Caractérisation du degré d'agroécologisation des exploitations agricoles).

- Certains effets économiques et sociaux de l'agroécologie (amélioration des relations de pouvoir au profit des agriculteurs dans les filières, autonomisation des femmes, etc.) résultent moins des pratiques et des systèmes agroécologiques en tant que tels que des **dynamiques sociales et institutionnelles** accompagnant et permettant leur développement (création ou renforcement d'organisations paysannes ou d'organisations d'appui, etc.). Le choix de ce guide est de se limiter aux **effets des pratiques et des systèmes agricoles en tant que tels**, même s'il n'est pas toujours possible de différencier clairement ce qui résulte du développement de pratiques et de systèmes agroécologiques, de ce qui résulte des dynamiques sociales et institutionnelles.
- On entend par développement de l'agroécologie **l'ensemble des processus d'expérimentation, d'adaptation et d'expansion de pratiques et de systèmes agroécologiques**, à différentes échelles – de la parcelle ou de l'unité d'élevage à l'exploitation agricole dans son ensemble, jusqu'au territoire. Les dynamiques de développement de l'agroécologie incluent les processus de transition agroécologique, c'est-à-dire de transition depuis des systèmes non ou faiblement agroécologiques vers des systèmes fortement agroécologiques.

L'agroécologie est susceptible d'avoir des effets essentiels pour lesquels le guide ne propose pas de méthodes d'évaluation. C'est notamment le cas des effets et des impacts, d'une part, sur la séquestration de carbone et l'atténuation du changement climatique et, d'autre part, sur la santé humaine. De telles évaluations impliqueraient en effet des dispositifs bien plus importants, complexes et prolongés dans le temps que ceux proposés dans ce guide. Ces évaluations sont généralement les objets d'études d'équipes scientifiques, et l'évaluateur pourra compléter son évaluation par un travail bibliographique sur ces questions. L'évaluation des effets en matière d'exposition aux pesticides (voir fiche évaluation 6, Réduction de l'exposition aux pesticides) et de sécurité alimentaire (voir fiche évaluation 14) apporte toutefois des éléments importants pour l'évaluation des effets et des impacts sur la santé humaine.

Les critères d'évaluation des effets agro-environnementaux et socio-économiques proposés dans le guide contribuent tous aux ODD définis dans le cadre des Nations unies, et plus particulièrement aux objectifs représentés dans la figure 0.2.

Figure 0.2. Principaux ODD auxquels contribuent les critères d'évaluation proposés.



Spécificités de l'approche méthodologique proposée

Un nombre croissant de scientifiques et d'acteurs du développement s'intéresse à l'évaluation de l'agroécologie. C'est notamment le cas de la FAO, avec l'outil TAPE pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie, pour l'élaboration duquel le GTAE, le Cirad et l'IRD ont été associés¹⁰.

Ce guide s'appuie sur différents outils méthodologiques préexistants mais adaptés en fonction de l'objectif d'évaluation des effets et des conditions de développement de l'agroécologie. Les principales caractéristiques de la méthode proposée sont les suivantes :

- les différents outils méthodologiques qui y sont proposés s'inscrivent dans le cadre de l'une des deux approches d'ensemble que sont la démarche globale d'évaluation ponctuelle et la démarche de suivi-évaluation ;
- la méthode prend en compte l'évaluation à la fois des effets agro-environnementaux, des effets socio-économiques et des conditions de développement de l'agroécologie ;
- le choix a été fait d'une étude approfondie des différentes exploitations agricoles et parcelles (études de cas), ce qui implique l'existence d'un échantillonnage réduit, et donc raisonné ;
- la typologie des exploitations agricoles servant à l'échantillonnage et aux comparaisons s'appuie sur la caractérisation globale des exploitations agricoles, et non pas uniquement sur leur caractère plus ou moins agroécologique ;
- la caractérisation du degré d'agroécologisation des exploitations agricoles s'appuie uniquement sur les principes de l'agroécologie qui caractérisent les pratiques et les systèmes agricoles eux-mêmes (biodiversité, synergies, recyclage des éléments, etc.), et non ceux qui caractérisent davantage les conditions de développement (gouvernance responsable) ou les effets de l'agroécologie (résilience). La grille générique de caractérisation du degré d'agroécologisation doit par ailleurs être adaptée à chaque contexte.

PLAN ET MODE D'UTILISATION DU GUIDE

Ce guide est constitué de **trois parties**.

La première partie présente les **démarches générales** de l'évaluation ponctuelle et du suivi-évaluation, avec trois chapitres relatifs aux principes méthodologiques généraux (chapitre 1), à la démarche générale de l'évaluation ponctuelle (chapitre 2) et à la démarche générale du suivi-évaluation (chapitre 3).

La deuxième partie est constituée de différentes **fiches évaluation** portant sur les éléments sur lesquels l'agroécologie est susceptible d'avoir des effets, et donc sur les aspects à évaluer. Elles sont regroupées en trois chapitres portant respectivement sur l'évaluation agro-environnementale (chapitre 4), l'évaluation socio-économique (chapitre 5) et l'évaluation des conditions de développement de l'agroécologie (chapitre 6).

La troisième partie se compose de huit fiches outil qui apportent des compléments méthodologiques nécessaires à certaines étapes de la démarche d'évaluation ponctuelle ou du suivi-évaluation.

10. FAO, 2021.

Selon la situation dans laquelle il se trouve, l'évaluateur pourra donc s'appuyer sur le chapitre 2, La démarche générale de l'évaluation ponctuelle, ou le chapitre 3, La démarche générale du suivi-évaluation, sachant que le suivi-évaluation fait également appel à la démarche de l'évaluation ponctuelle à certaines étapes clés (situation de référence, évaluation finale, éventuellement évaluation à mi-parcours). Par ailleurs, quelle que soit la situation, l'évaluateur veillera à prendre connaissance des principes méthodologiques généraux du chapitre 1, Principes méthodologiques généraux.

En fonction de l'étape à laquelle il se trouve et des objectifs spécifiques de l'évaluation, l'évaluateur est amené en complément à utiliser différentes fiches évaluation et fiches outil.

Concernant les fiches évaluation, il n'est pas possible, pour des questions de temps, de prétendre évaluer les effets de l'agroécologie sur l'ensemble des éléments pour lesquels une fiche évaluation est proposée. L'évaluation des effets sur certains éléments est incontournable alors qu'elle est optionnelle pour d'autres (voir pour plus de précisions le chapitre 1, Principes méthodologiques généraux).

Concernant les fiches outil, trois d'entre elles font référence à des compléments disponibles sur Internet¹¹, que l'évaluateur pourra utiliser : il s'agit de la fiche outil 4, Grille d'analyse des enjeux liés à un élément structurant du territoire, de la fiche outil 7, Présentation du tableur pour le calcul économique automatisé et de son manuel d'utilisation et de la fiche outil 8, Caractérisation du degré d'agroécologisation des exploitations agricoles.

11. Ces fichiers sont téléchargeables sur les sites Internet des Éditions du Gret et des Éditions Quæ.

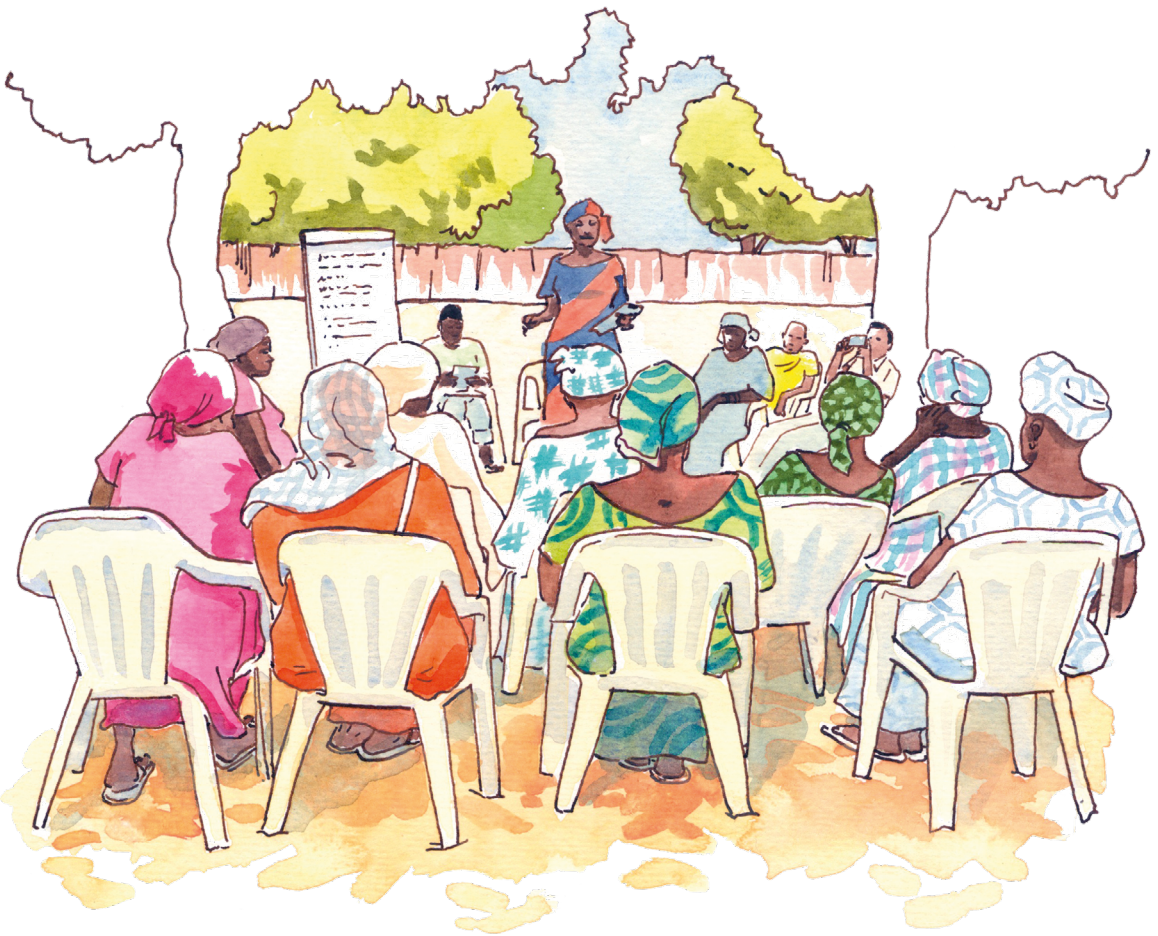
Les démarches générales de l'évaluation et du suivi-évaluation



1

CHAPITRE

Principes méthodologiques généraux



Ce chapitre présente les principes méthodologiques généraux de l'évaluation ponctuelle et du suivi-évaluation, c'est-à-dire les objectifs et les situations d'usage de l'évaluation et quatre éléments essentiels de la méthodologie : la démarche comparative, la prise en compte de différentes échelles, la prise en compte des impacts en matière d'égalité femme-homme et l'approche participative.

OBJECTIFS ET SITUATIONS D'USAGE DE L'ÉVALUATION

Objectifs

Comme mentionné en introduction, l'objectif général de l'évaluation de l'agroécologie est d'apprécier :

- ses effets sur les **performances agro-environnementales et socio-économiques** de l'agriculture ;
- les **conditions de son développement**, c'est-à-dire les facteurs favorables ou limitants pour sa mise en œuvre par les exploitations agricoles.

Les objectifs spécifiques font référence aux éléments sur lesquels on souhaite évaluer les effets agro-environnementaux et socio-économiques de l'agroécologie, une fiche évaluation étant proposée dans ce guide pour chaque élément (voir Introduction générale).

Il n'est pas possible de prétendre évaluer les effets de l'agroécologie sur l'ensemble des éléments pour lesquels une fiche évaluation est proposée. Ce ne serait d'ailleurs pas pertinent, car les effets à évaluer dépendent du contexte spécifique de chaque territoire, ainsi que des attentes particulières des commanditaires de l'évaluation et des acteurs locaux. Ce sont donc les objectifs spécifiques de l'évaluation et les enjeux particuliers du territoire qui déterminent les éléments à retenir, et donc les fiches évaluation auxquelles l'évaluateur ou l'évaluatrice aura recours. L'évaluation de certains éléments apparaît cependant incontournable : il s'agit de l'évaluation du rendement à dire d'acteurs (voir [fiche évaluation 7](#), Rendements agricoles et d'élevage – estimation à dire d'acteurs) et des performances économiques du point de vue de l'agriculteur ou de l'agricultrice (voir [fiches évaluation 8 et 9](#)), ainsi que, dans la plupart des situations, de l'évaluation des conditions de développement de l'agroécologie (voir [chapitre 6](#)). L'évaluation des autres effets est optionnelle, et doit être appréciée en fonction des objectifs spécifiques de l'évaluation et des moyens à disposition. En règle générale, dans le champ de l'évaluation socio-économique, il est recommandé de se limiter aux effets sur deux ou trois autres éléments

supplémentaires, en complément des éléments incontournables. Concernant l'évaluation des effets agro-environnementaux, il est recommandé de se limiter à un maximum de trois ou quatre éléments.

Deux situations d'usage

Ce guide peut être utilisé dans deux situations.

- Si l'on souhaite évaluer des pratiques et des systèmes à un instant T , on mène **une évaluation ponctuelle**, que ce soit en amont, au cours d'une intervention ou après celle-ci. On utilise pour cela la démarche d'évaluation ponctuelle présentée dans le [chapitre 2](#).
- Si l'on souhaite suivre et évaluer l'évolution des pratiques et des systèmes agro-écologiques promus par une intervention (projet, programme ou politique publique) tout au long de cette dernière, on met en place un **dispositif de suivi-évaluation**. On s'appuie alors sur la démarche de suivi-évaluation présentée dans le [chapitre 3](#).

Focus

Évaluer des pratiques et des systèmes agroécologiques vs évaluer une intervention

L'évaluation des pratiques et des systèmes agroécologiques doit être différenciée de l'évaluation d'une intervention (projet, programme ou politique publique).

En effet, l'évaluation des pratiques et des systèmes agroécologiques peut être conduite indépendamment de toute intervention. Par ailleurs, l'évaluation classique d'une intervention inclut un certain nombre de critères imposés comme références dans le domaine de l'évaluation des projets de développement : pertinence, efficacité, efficience, impact, pérennité, etc., ce qui n'est pas le cas dans l'évaluation des pratiques et des systèmes agroécologiques, même lorsque celle-ci est effectuée dans le cadre d'une intervention.

L'évaluation des pratiques et des systèmes agroécologiques peut cependant contribuer à l'évaluation d'une intervention dans la mesure où :

- l'un des objectifs de l'intervention est la promotion de pratiques et de systèmes agro-écologiques : l'évaluation de leurs effets contribue alors à l'évaluation des effets de l'intervention elle-même ;
- l'analyse des conditions de développement des pratiques et des systèmes agro-écologiques promus par l'intervention contribue à expliquer sa plus ou moins grande pertinence, efficacité, efficience et durabilité.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA MÉTHODOLOGIE

Appliquer une démarche comparative

Un point essentiel de la démarche méthodologique proposée est l'attention systématique portée aux **différences entre modes d'utilisation du milieu et entre exploitations agricoles plus ou moins agroécologiques**, et la recherche de **l'explication**